



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Décembre 2023 - Circulaire n°440 - 42^{ème} année -

Sommaire

2. L'édito
DE JEAN-JACQUES
3. - Les bons extraits du
C.A.
- Un combat contre les
ravageurs
- 4 . L'ARBRE À L'OEIL
- Du vécu !
5. - Des chiffres !
6. - Des nuances !
7. FORMATION à l'écoute
8. L'AGENDA de Janvier

L'ARBRE A L'OEIL !



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie

38460 Trept

Courriel :

contact@loparvi.fr

Site internet :

www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Lucien Moly

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely, Murielle Gentaz.

Crédit photos : Grégory Guicherd, Marc Bourrely, Brigitte de Joinville, Jean-Jacques Thomas-Billot.

ISSN : 2607-7256

1

Biorhiza, ses semblables et le solaire photovoltaïque.

Dernièrement, la commission naturaliste a organisé une sortie nocturne dans un bois de chêne, du côté de Siccieu. Bravant la pluie, accompagné de Yann Baillet et Grégory Guicherd, éminents entomologistes, nous avons pour objectif de traquer les femelles de papillons nocturnes, non ailées, qui, posées sur les troncs, attendent les mâles guidés par des phéromones attractives. Mais de femelles aptères, point, trop tôt dans la saison pour cette année selon les experts ; en revanche, nous remarquons la présence d'un autre insecte, occupé lui aussi à grimper vaillamment sur le tronc des chênes, individu femelle également, tout aussi aptère, mais d'une toute autre famille. Il s'agit de *Biorhiza pallida*, le Cynips de la pomme du chêne, un hyménoptère. Et sa biologie s'avère d'une étonnante complexité. En fait, les individus observés sur les troncs en ce mois de novembre escaladent pour pondre sur les bourgeons terminaux des chênes. Ces œufs se développent et causent une galle, la pomme de chêne. Les adultes en sortent en mai-juin, ces derniers sont ailés et comptent à la fois des mâles et des femelles. Après accouplement, les femelles pondront dans l'écorce des racines de chêne. Il n'en sortira que des femelles, se reproduisant cette fois par parthénogenèse et, qui, au cœur de l'hiver, grimperont à l'assaut des chênes, tout comme celles que nous avons observées. Le cycle durera ainsi deux ans. Des cycles de vie de ce type, il y en a des milliers autour de la vie des arbres et notamment des chênes. L'arbre est un écosystème à lui tout seul. Pourtant, l'arbre et la forêt qui l'héberge sont menacés de toutes parts. Et la dernière menace, qui surgit et se répand ça et là, est d'une toute nouvelle nature. Non contents de conserver à la forêt son rôle naturel de capteur solaire, certains entreprennent de la raser pour installer, en lieu et place, des rangées de panneaux solaires. C'est *a priori* stupide, mais c'est probablement rentable pour leurs promoteurs, qui font main basse sur des terrains vendus à bas prix, dans des zones reculées.



Ainsi, une lutte s'organise depuis quelque temps dans la montagne de Lure, si bien racontée par Jean Giono, où près de 500 hectares de forêt seraient ainsi menacés. D'autres régions sont aussi concernées, de la Moselle jusqu'aux landes de Gascogne en passant par les Hautes Alpes. Avec le projet actuel de barrage de la Compagnie Nationale du Rhône à Saint Romain de Jalionas, nous connaissons bien ces sources d'énergie qui se prétendent vertes, ces projets photovoltaïques sont de la même veine. Installer des panneaux solaires, oui, bien sûr, mais pas n'importe où ni n'importe comment ! La commission 'Forêt' veille et saura réagir si de telles initiatives débarquent en Isle Crémieu. En conclusion, depuis plus de 40 ans de mobilisation pour la protection de la nature, je reste toujours étonné par la capacité des humains à trouver toujours de nouvelles raisons de la détruire et pire que cela, à nous convaincre, malgré tout, que ces raisons sont justes et défendables !

Jean-Jacques THOMAS-BILLOT

Conseil d'Administration du 6 Novembre 2023

Bilan des commissions

Ce conseil d'administration était consacré au bilan des commissions Forêt, Naturaliste, Jardin biodiversité, Aménagement du territoire et Entretien des locaux.

Ces commissions contribuent à la réalisation de notre projet associatif dans ses différents volets, et ont des bilans positifs pour l'année qui vient de s'écouler. Elles ont accompli un grand nombre d'actions, parmi lesquelles :

- **Commission Forêt** : visite d'une parcelle pour conseiller un particulier sur la gestion forestière à mettre en œuvre; une sortie « animation gestion forestière »; une animation « fruits des arbres et des arbustes »; encadrement d'un stagiaire travaillant sur le plan simple de gestion de la RNR de Mépieu ; rencontre avec l'ONF sur la commune d'Annoisin-Chatelans

- **Commission Naturaliste** : plusieurs sorties sur le terrain en lien avec l'ABC de la biodiversité portée par la CC Balcons du Dauphiné; soutien au groupe ornitho; réalisation naturaliste l'Echo'm Nat .

- **Commission Jardin Biodiversité** : utilisation de la faux; visite d'un jardin gallo-romain; visite d'un jardin de l'association « les mains vertes » à Corbelin; visite de sites avec des aménagements pour la biodiversité dans les espaces verts; visite du jardin d'un adhérent de Lo Parvi; tenue d'un stand à St-Romain-de-Jalionas lors de la fête des jardins ; encadrement d'un atelier « réalisation d'une mare ».

- **commission Aménagement du territoire** :

Avancement sur la cartographie des anciennes stations-services; participation à des réunions PLU ; participation à 2 réunions techniques pour le Plan Climat Air Energie Territorial avec la Communauté de Communes LYSED et la Communauté de Communes Balcons du Dauphiné; suivi de dossiers sur les carrières.

Néanmoins, 2 d'entre elles ont des postes de responsable de commission à pourvoir, fonction indispensable pour leur bon fonctionnement dans la durée : commission Forêt et Aménagement du territoire. La commission Jardin et biodiversité est à la recherche d'un remplaçant pour le responsable actuel qui souhaite laisser sa place.

Point sur le projet de barrage de Saint-Romain-de-Jalionas

Lo Parvi et la commune de St-Romain sont co-tuteurs de 4 étudiantes de l'INSA pour un stage dont l'objet est de travailler sur l'impact carbone de la construction d'un barrage. Un premier rapport doit être rendu courant février 2024. Il est précisé que ce travail sera avant tout bibliographique.

CONTRE un projet de barrage qui ravage !

Lo Parvi mobilisé

"Réunion publique d'ouverture" le 5 décembre à Lagnieu : étaient présents Raphaël, Jean-Jacques, Laurent et Murielle

"Réunion des porteurs d'alternatives" le 6 Décembre à Caluire : étaient présents Murielle et Laurent

"Réunion d'audition des experts" le 18 Décembre à Lyon : était présent Laurent pour porter la proposition de Lo Parvi

"Tables rondes" qui ne sont pas ouvertes au public, mais sur invitation :

Table ronde du mardi 12 décembre sur le thème "L'environnement naturel, paysager et patrimonial" à la centrale CNR de Sault-Brénaz : présence et intervention de Raphaël.

Les vidéos de ces séances et les replays sont disponibles sur le site de la concertation :

<https://concertation-rhonergia.fr/fr/les-vidéos-et-replays>

Le calendrier des rencontres :

<https://concertation-rhonergia.fr/fr/la-concertation/le-calendrier-des-rencontres>

Nous avons besoin de votre mobilisation pour faire échec à ce projet destructeur. Rendez-vous sur le site de la concertation <https://concertation-rhonergia.fr/fr/> pour déposer un avis négatif au projet et venez vous exprimer durant les réunions organisées en janvier et février (les dates sont indiquées en dernière page dans l'Agenda.

L'ARBRE À L'OEIL !

Qui n'aime pas les arbres ? L'arbre est devenu en quelques années un sujet central de l'édition et des bons sentiments. C'est la figure tutélaire parfaite, il ne crée pas de polémiques comme l'ours ou le loup, il reste tranquille dans son coin ; on lui attribue des pouvoirs quasi magiques ! Bref l'arbre est le bon géant qui nous veut du bien.

Alors qu'en est-il en Isle Crémieu ? Comment se porte la forêt ? Quels moyens a-t-on pour la préserver ?

1. Un récit édifiant d'un événement vécu de Claude Bouvier, membre de la commission 'Forêt'

Depuis de nombreuses années je participe au travail de la commission Forêt de notre association.

C'est beaucoup avec elle que j'ai appris à connaître et aimer les milieux forestiers. J'ai la chance d'habiter à la lisière d'une forêt de quelques dizaines d'hectares.

Elle abrite dans ses entrailles la ressource historique en eau potable de Passins protégée depuis 2012 par arrêté préfectoral. Je saisis régulièrement l'occasion d'y faire un tour et j'ai eu plusieurs occasions de la faire connaître en partageant ce bonheur avec des ami-e-s, souvent de Lo Parvi dans le contexte de formations ou des activités de la commission. J'ai eu la grande satisfaction d'y attirer une mesure compensatoire de carrières qui a permis grâce à notre association de replanter un mélange de feuillus sur une de ses parcelles qui avait été malencontreusement déboisée.



Vue du hameau de Bachelin et du massif forestier qui le domine. La zone en vert localise les actions de la commission forêt contre les coupes rases interdites dans cette partie du massif. On peut voir à gauche la parcelle qui avait été déboisée et qui a été replantée grâce aux mesures compensatoires carrières.

Vendredi 8 septembre une coupe rase est engagée...

Vous imaginez donc ma colère lorsque j'ai constaté le vendredi 8 septembre dernier qu'une coupe rase pourtant interdite par l'arrêté préfectoral y était, à nouveau, engagée. Pendant le week end, j'ai adressé un mail titré « Eau secours » dans mon entourage pour inviter à venir m'aider à préserver cette forêt et l'eau qu'elle protège dès le lundi matin suivant.

Lundi 11 mobilisation

Outre les messages de sympathie et de solidarité avec l'action de personnes non disponibles ce 11 septembre au lever du soleil, nous étions finalement 8 (dont 7 adhérents de Lo Parvi avec 3 membres de la com forêt) à attendre l'arrivée des bûcherons. Ils sont arrivés à 3.

Le chef d'équipe nous a mis en relation téléphonique avec son employeur qui n'avait pas été informé par le propriétaire de la réglementation du captage de Bachelin. Il a exprimé le souci de son entreprise de respecter les réglementations. Nous avons évoqué rapidement le chantier prévu. Sur le lieu où nous étions, il était prévu une coupe rase d'environ 1,5 ha incompatible avec l'arrêté qui l'interdit clairement mais qui avait été déjà en partie réalisée. La récolte d'une vingtaine de chênes centenaires représentant la majorité des bois d'œuvre de la parcelle était prévue suivie d'une replantation en complément de la régénération spontanée si elle s'avérait insuffisante.

Un chantier irrégulier

Il a déclaré disposer d'un contrat spécifiant que toutes les formalités administratives concernant les coupes prévues avaient été faites par le propriétaire. Ce n'était manifestement pas le cas et il a très bien compris la nécessité de suspendre la coupe dans l'attente de la régularisation du dossier. Il a donc donné à ses ouvriers l'ordre de retour immédiat.

Notre groupe a dû se substituer aux autorités pour faire face à l'urgence mais n'a pas la vocation ni le pouvoir de régler le dossier. C'est la CCBD qui doit faire respecter les captages qui sont de sa compétence. Suite à notre action, elle a fait poser des panneaux rappelant la réglementation et suit désormais le dossier avec le propriétaire concerné. Nous lui avons demandé de prendre contact dans les meilleurs délais avec tous les propriétaires du secteur.

En effet, c'est la troisième fois que je fais arrêter une coupe rase interdite dans cette forêt. Si certains propriétaires sont de mauvaise foi, d'autres manquent d'informations et parfois préféreraient céder une forêt qu'ils ne savent pas trop comment gérer.

'Cerf vert' pour une gestion citoyenne des forêts

C'est ce qui a conduit la commission forêt de Lo Parvi à se rapprocher de Cerf Vert. Cette organisation se propose de faire l'acquisition citoyenne de forêts pour en assurer une gestion respectueuse de l'environnement. Elle s'appuie sur une fondation qui s'intéresse à la forêt de Passins et pourrait nous aider à la faire respecter. Une première présentation de cette idée à la CCBD a reçu un accueil favorable. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de la commission forêt.

2. L'état des bois en Isle- Crémieu (Haut-Rhône Dauphinois).

Les boisements représentent environ 27 % de la surface du territoire d'étude (soit environ 18 325 hectares), 86 % des parcelles appartiennent à des propriétaires privés et 14 % sont publiques. Suivant les sources utilisées (recensement de l'Inventaire Forestier National, recensement du Centre National de la Propriété Forestière AURA, inventaire de Lo Parvi), ces chiffres varient un peu, car les méthodes de calcul et les dates des inventaires sont espacées entre 2007 et 2021.

Les boisements se répartissent sur l'ensemble du territoire, ils sont cependant plus rares à l'extrême ouest sur le territoire de la LYSED plus intensément urbanisé et occupé majoritairement par les grandes cultures. La majorité des boisements est composée de feuillus (98,7%). Deux grandes plantations de conifères existent sur les communes de Parmilieu (86 ha, Sapin de Douglas) et Porcieu-Amblagnieu (29 ha, Sapin de Nordmann). Il existe aussi des plantations de peupliers de culture dans la plaine alluviale du Rhône (Brangues, Le Bouchage, Les Avenières-Veyrins-Thuellin) principalement mais aussi sur le marais du Catelan pour environ 405 ha.

Les 10 communes les plus boisées du territoire concentrent plus de 40 % de la surface forestière.



Les espèces présentes. L'étude réalisée par Lo Parvi sur les Balcons du Dauphiné en 2012 met en évidence la prédominance de la chênaie-charmaie et de la frênaie-charmaie calciphile pour environ 40 % de la surface. La chênaie acide et les bois marécageux d'Aulnes occupent environ chacun 10 % des boisements puis viennent les chênaies blanches occidentales et les bois de châtaigniers qui occupent environ 7 % chacun. Le reste de la surface forestière (26%) est réparti en une mosaïque d'habitats dont certains d'intérêt communautaire : chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques, forêts thermophiles à Tilleuls, forêts-galeries de Saules blancs, forêts de frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources, forêts fluviales médio-européennes au bord du Rhône.

Les habitats forestiers s'organisent sur le territoire suivant les conditions géologiques de la station, son exposition, sa pente, son humidité, la nature du sol et l'activité humaine.

Les communes les plus boisées (plus de 1000 ha de bois) sont Courtenay, Creys-Mépieu et Les Avenières- Veyrins-Thuellin.

Les boisements ont, pour la plupart, un âge compris entre 10 et 50 ans (89%). Les forêts plus vieilles sont très rares et s'installent parfois sur des zones de pentes rendant leurs exploitations difficiles (seulement 5 % intègrent la trame du vieux bois -Réseau FRENE, forêts en libre évolution naturelle). L'analyse des cartes de Cassini (réalisées au XVIII^e siècle) révèle que plus de la moitié des boisements étudiés étaient déjà présents à cette époque. Cela veut dire que ces forêts sont anciennes mais trop régulièrement exploitées pour permettre l'installation de vieilles forêts. 35 % des boisements sont traités en taillis pur, 40 % en taillis sous futaie (soit 75 % de la surface pour la production de bois énergie) et 25 % en futaie (production de bois d'œuvre + bois énergie).

LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Les forêts publiques sont essentiellement des forêts communales bénéficiant du régime forestier et gérées à ce titre par l'Office National des Forêts (ONF) au travers de plans d'aménagements forestiers d'une durée de 20 ans. Une seule forêt domaniale de faible superficie (forêt de Moréan, 45 ha, gérée par l'ONF) est présente sur le territoire sur la commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil.

Les parcelles forestières privées sont très nombreuses et généralement de petites tailles (0.5 ha en moyenne, 1.5 d'écart type, plus de 900 propriétaires recensés). En France, la politique forestière relève de la compétence de l'État qui en assure la cohérence nationale. Elle est traduite dans la Loi d'Orientation sur la Forêt du 9 juillet 2001, qui insiste sur les notions de gestion durable et multifonctionnelle.

Pour ce qui concerne la forêt privée française, ce sont les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole (SRGS). Les SRGS exposent les grandes règles de gestion des forêts privées, en prenant en compte les spécificités humaines, géographiques, naturelles, etc. de chaque région. À ce titre, les SRGS constituent un document de référence pour l'examen et l'agrément des plans simples de gestion. Le Plan Simple de Gestion (PSG) est un document spécifique à la forêt privée (indispensable pour les forêts de plus de 25 ha). Les documents de gestion durable (plan simple de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles, règlement type de gestion) constituent une garantie de gestion durable, sous réserve de la mise en œuvre effective de leurs programmes de coupes et travaux. Ces documents, nécessaires pour une bonne gestion du patrimoine forestier, sont exigés par les services de l'État en contrepartie d'une demande d'aides ou d'aménagements fiscaux. La Certification forestière est un engagement fort de gestion durable, complémentaire aux documents de gestion.



3. Dendrophilie et senteurs boisées...

- Extrait de : **BOZA** d'Ulrich Cabrel et Étienne Longueville. (éditions J'ai lu)
- Il s'agit du récit – absolument passionnant et instructif- du trajet effectué par un très jeune homme fuyant la misère au Cameroun pour gagner l'Europe.
- Dans cet extrait il parle de la forêt qui jouxte la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Méllilla.
- « Avec le temps, je m'habitue à la forêt. Elle dégage des ondes positives. Ton corps s'adapte. En ville, tout le monde serait malade, à dormir dans des couvertures mouillées et avaler l'eau boueuse ou les produits périmés. Pourtant ici, ton corps est plus sain que jamais.
- Les maladies passagères se soignent avec une menthe que l'on ramasse en haut de la colline. La forêt a des pouvoirs magiques. Les moments de méditation sont de plus en plus nombreux. Ils ne préviennent pas. Il peut suffire d'un battement d'ailes d'oiseau dans le ciel pour que ton esprit vagabonde plusieurs minutes. Ce sont des moments spirituels, ils allègent et adoucissent nos coeurs. Nous nous sentons partie prenante de la nature. » p 191-192)



Quelques notes de lecture sur

Penser comme un arbre de Jacques Tassin.

Il ne s'agit pas non plus pour lui de faire de l'arbre un modèle : mais plutôt de montrer comment ceux-ci orientent nos vie, et comment nous pourrions plus nous en inspirer. (intro)

Il insiste aussi sur le fait que les relations que nous entretenons avec le monde vivant sont avant tout de l'ordre du sensible, avant d'être pensées.

Son postulat, est que nous avons à apprendre du vivant. Fini le temps où l'homme pensait qu'il devait mettre de l'ordre dans la nature : Jacques Tassin considère que notre regard a changé et que nos rêves de domination étant mis en échec, « nous traquons des vérités plus authentiques et jalouons désormais l'humilité et le savoir-faire des peuples premiers. »

Il propose ce qu'il présente comme un constat :

'l'authentique fabrique de l'homme est la forêt.

Les arbres nous ont façonnés, dans notre corps et dans notre esprit. p13.

Il évoque les arbres que nous avons gardés en nous : les figures pulmonaires, veineuses, lymphatiques et neuronales.

Il parle aussi, je cite :

« de cette manière dont l'arbre a polarisé l'homme au cours de sa genèse et de son évolution, dans sa constitution et sa façon d'être. » p 14

Et nous serions toujours ancrés aux arbres, il y aurait entre eux et nous un lien invisible mais immédiat, si nous le laissons advenir en arrêtant nos pensées.

La vie secrète des arbres : approximations, interprétations, erreurs...

Les réserves de la communauté scientifique.

Les approximations du livre de Peter Wohlleben ont suscité en France et en Allemagne les mises en garde de la communauté scientifique. Mais face au succès de l'ouvrage, elle entend aussi tirer les leçons de la polémique en améliorant la diffusion du savoir auprès du grand public.

La réaction de l'Académie d'agriculture de France

Les mots ont été pesés un à un avant la publication, le 11 septembre dernier, d'une note de lecture par la très sérieuse section 2 « Forêts et filière bois » de l'Académie d'agriculture de France, qui regroupe d'éminents spécialistes du monde de la forêt et du bois. En substance, l'Académie reconnaît que

Peter Wohlleben a fait preuve dans son ouvrage de « beaucoup de passion et d'un sens développé de la pédagogie » et que son livre soulève « de multiples questions pertinentes sur la vie des arbres au sein des forêts ». Mais la critique pointe juste après : « Nombre de réponses qu'il apporte prêtent malheureusement le flanc à la critique: sources absentes ou non vérifiables, extrapolations non justifiées, interprétations abusives et même erreurs manifestes. » En conséquence, l'Académie d'agriculture estime que le livre de Peter Wohlleben, qui a « toute sa valeur comme expression de la subjectivité militante d'une personne, ne peut être considéré comme un ouvrage de vulgarisation scientifique »





Retour sur la formation chants d'oiseaux, janvier à septembre 2023.

Cette formation avait pour objectifs d'initier à la reconnaissance des chants d'oiseaux d'espèces communes de l'Isle Crémieu, des amphibiens et de quelques mammifères.

Nous avons donc programmé deux séances en salle, avec des explications généralistes sur les chants d'oiseaux, une première approche de la description d'un chant, des trucs et astuces pour reconnaître et mémoriser ces chants. Nous avons également abordé les matériels et techniques d'enregistrement des chants et de lecture sur le logiciel Audacity, sous forme de sonagrammes.

Ensuite, sur le terrain, l'approche était axée sur les différents habitats de l'Isle Crémieu, avifaune des villages, du bocage, de la forêt autant que celle des falaises, des étangs et marais ainsi que celle du Rhône pour un total de cinq séances. Avant chaque séance sur le terrain, nous avons fait parvenir aux participant(e)s des enregistrements des espèces susceptibles d'être rencontrées sur le terrain ; enregistrements effectués principalement en Isle Crémieu et par nos soins. L'ensemble de la formation nous a permis de passer en revue une quarantaine de chants d'oiseaux, plusieurs cris de mammifères les plus communs (chevreuil, ragondin, renard...) et la plupart des amphibiens de notre faune locale.

Quatorze personnes étaient inscrites à cette formation d'une vingtaine d'heures environ.

Nous avons apprécié la motivation sans faille des participant(e)s, leur curiosité et leur assiduité tout au long des séances, malgré les difficultés de l'apprentissage.

Nous les remercions aussi pour les différents témoignages suite à cette formation.

Cette formation pourra éventuellement être reconduite en fonction des demandes.

Samuel Monnet et Jean-Jacques Thomas-Billot.

Une formation 'chants d'oiseaux' bien entendue

Florence Rigaud :

« Je partage totalement l'avis de Thierry.

Merci à vous deux d'avoir partagé vos connaissances, dans la gentillesse et la bienveillance. Chaque sortie de cette formation a été un vrai plaisir et toujours remplie de belles découvertes visuelles et auditives. Les différents enregistrements transmis et tout le travail que vous avez effectué et partagé me permettent de travailler, retravailler (au fil du temps) les chants et les espèces étudiées. Progressivement l'oreille se fait et certaines espèces se dégagent. Mes sorties personnelles sont enrichies de cette formation, de ce temps et de ces connaissances que vous nous avez offerts. Merci pour cette formation qui reste, également, un beau partage humain. Une "formation" de recyclage (entretien des connaissances) serait un plus... »

Anne Delezenne :

« C'était bien plus qu'une formation « chants d'oiseaux » !!!

Une petite expérience d'humilité : observer la nature dans son infinité et sa petitesse, écouter dans le silence, le calme, le respect, avec patience et doucement construire une nouvelle mémoire et de nouveaux repères au milieu de toutes ces « musiques », ces nouveaux « langages » ... essayer, échouer, recommencer et être trop fière de trouver, un jour le bon **nom** !! La joie d'apprendre mais avec le sentiment qu'on se met à l'écoute d'un truc essentiel qui va compter pour après.

Une rencontre avec deux « Gentils-Organisateurs-Ornitho-Animateurs-Nature » très sympas, patients devant nos milliards de questions, encourageants malgré nos erreurs, et motivés pour partager leur savoir avec nous, pauvres ignorants : c'est dingue ça existe encore des bénévoles qui font ça ?? A Lo Parvi oui !!! Merci Samuel et Jean-Jacques c'était vraiment chouette ! (...)

(note de la rédaction : par manque de place et avec regrets il a fallu couper dans ce témoignage très riche d'Anne)



Thierry Frelezaux :

« Je tiens à vous remercier pour cette formation chants d'oiseaux qui a répondu très largement à mes attentes. Vos qualités pédagogiques, vos connaissances, les supports utilisés, les sorties terrains etc.... m'ont persuadé de votre expérience dans cette formation aussi je n'arrive pas à vous croire lorsque vous prétendez que c'est la première fois....vous ne pouvez donc pas arrêter. La seule chose qui a manqué c'est un travail personnel à la hauteur du vôtre pour mieux en profiter, mais cela je ne peux vous en rendre responsable. Il me reste vos superbes enregistrements avec lesquels, doucement, je continue à m'initier aux chants d'oiseaux. Un grand, un très grand MERCI ».



Elvyre Royet :

« Merci à tous les deux pour cette passionnante et enrichissante formation. Au delà d'un panel de chants reconnus, c'est une transformation de l'approche de l'univers sonore de ces oiseaux qui m'a le plus marquée. Dorénavant mes promenades ne sont plus dissociées de ces gazouillis que j'essaie d'identifier ».

Agenda de Janvier 2024

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS

C.A de Janvier

Lundi 8 Janvier 2024 à 19 h

Ordre du jour :

- Bilan du volet Connaitre du projet associatif
(le point sur les nombreuses actions en cours visant à mieux connaître la faune et la flore de l'Isle-Crémieu)

Prochaines réunions des commissions :

Commission COMMUNICATION
8 janvier à 16h30

Commission FORM'EDUC
17 janvier à 14h

Contre le projet de barrage,
Dans le cadre de la concertation préalable,
Il est essentiel de

S'exprimer !

sur le site de la concertation préalable

<https://concertation-rhonergia.fr>

Participer !
aux réunions publiques

RÉUNION THÉMATIQUE
« LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT »
Lundi 15 janvier 2024
Salle Carrelée de Saint-Romain-de-Jalionas - 19h-21h

RÉUNION THÉMATIQUE
SUR LES ALTERNATIVES
Mardi 23 janvier 2024
Salle polyvalente de Saint-Vulbas - 19h-21h

Sorties, soirées et matinée

Ça se passe dehors !



Comptage des oiseaux d'eaux hivernants
Samedi 13 janvier de 9h à 12h

Le grand-duc
Vendredi 26 janvier de 17h à 18h30



Comptage des chauve-souris
Samedi 27 janvier de 9h à 12h

Ça se passe dedans !

« Le Best of » (le meilleur) des espèces remarquables observées en 2023 par la com. naturaliste :

Une soirée culte (qui n'a lieu qu'une fois par an)

Vendredi 12 janvier 2024 à 20h

Au local

La Bibliothèque sera ouverte, Pour emprunter, consulter et **Causer de nos meilleures lectures**

Samedi 20 Janvier 2024

De 10 h à 12 h